



Marc Chagall ; David, Psaume 150

Le Livre des Psaumes

Tora et littérature

Le livre des Psaumes (Sefer Tehilim en hébreu) est constitué de chants, dont l'écriture est attribuée au Roi David dans la tradition juive.

Le Midrach met en garde le lecteur contre une lecture trop littéraire et il précise qu'il s'agit d'un livre d'étude au même titre que le Talmud.

Selon le Midrach, l'exemple type du texte littéraire est figuré par l'œuvre d'Homère.

ילקוט שמעוני, ספר תהילים, סימן תריג

יהיו לרצון אמרי פי שיעשו ויחקקו לדורות, ואל יהיו קורין בהם כקורין בספרי מירס (הומירוס), אלא יהו קורין בהן והוגין בהן ונוטלין שכר עליהם כנגעים ואהלות, שנאמר: יהיו לרצון אמרי פי

Yalkout Chimoni, Livre des Psaumes, chapitre 613

"Que les paroles de ma bouche soient agréables à tes yeux" (Psaumes 19.15) : qu'elles soient réalisées et gravées pour les générations, et qu'on ne les lise pas comme on lit les livres de Homère, mais qu'on les lise en les étudiants, en retirant un mérite comme s'il s'agissait des lois relatives à la pureté et à l'impureté (littéralement : les lois de la lèpre et celles relatives aux tentes) car il est dit : "Que les paroles de ma bouche soient agréables à tes yeux".

Source : <http://www.tsel.org/torah/yalkutsh/tehilim.html>

Traduction : L. Fraenckel